



COMMUNE URBAINE
D'ANTANANARIVO

DELEGATION SPECIALE

N° _____ CUA/DS.2026

AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE CIRCULER POUR CAMION

REF: Prorogation de permis de construire N°408 CUA/CAB.21 du 25.05.2021
Pour les travaux de construction de deux bâtiments R+7 avec sous sol et
local technique RDC sise à Amboromikambana Analamahitsy

Le Président de la Délégation Spéciale de la Commune Urbaine d'Antananarivo autorise,
après avis des Services Techniques,

le Camion immatriculé..... 4373 TCA.....

Dont le poids total en charge est :.....6T900.....

Et la charge utile de :.....4T200.....

Appartenant à :RAHARIMALALARISOA Aurelie Albertine.....

Domicilié à : Lot 2 QD 33 Vakinampasika Ambohimanga Roa.....

A circuler uniquement sur les itinéraires mentionnés ci-dessous :

IVANDRY – IVATO - ANDRANOTAPAHANA

Toute violation de ces itinéraires prescrits est passible de sanctions avec interdiction formelle de remblayer.

POUR LE COMPTE DE: LE LOTUS IMMOBILIER

Par dérogation aux dispositions de l'Arrêté N°

.....156/CUA/DS/DAE/STU.02.....

En date du :11/10/02.....

La présente autorisation est délivrée à titre exceptionnel

DELAÏ DE VALIDITE :30 jours du 25 Août 2026 au 05 Octobre 2026 (Sauf week-end).....

UNIQUEMENT POUR :TRANSPORT DE DEBRIS DE CHANTIER.....

Antananarivo, le

QUIT N°2653561C
DU 27/07/2026
1.200.000 Ar



COMMUNE URBAINE
D'ANTANANARIVO

DELEGATION SPECIALE

N° _____ CUA/DS.2026

AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE CIRCULER POUR CAMION

REF: Prorogation de permis de construire N°408 CUA/CAB.21 du 25.05.2021
Pour les travaux de construction de deux bâtiments R+7 avec sous sol et
local technique RDC sise à Amboromikambana Analamahitsy

Le Président de la Délégation Spéciale de la Commune Urbaine d'Antananarivo autorise,
après avis des Services Techniques,

le Camion immatriculé..... **1210 TBR**.....

Dont le poids total en charge est :..... **7T680**.....

Et la charge utile de :..... **4T200**.....

Appartenant à :**RAHARIMALALARISOA Aurelie Albertine**.....

Domicilié à : **Lot 2QD 33 Vakinampasika Ambohimanga Roava**.....

A circuler uniquement sur les itinéraires mentionnés ci-dessous :

IVANDRY – IVATO - ANDRANOTAPAHANA

Toute violation de ces itinéraires prescrits est passible de sanctions avec interdiction formelle de remblayer.

POUR LE COMPTE DE: LE LOTUS IMMOBILIER

Par dérogation aux dispositions de l'Arrêté N°

.....**156/CUA/DS/DAE/STU.02**.....

En date du : **11/10/02**.....

La présente autorisation est délivrée à titre exceptionnel

DELAI DE VALIDITE : ... **30 jours du 25 Août 2026 au 05 Octobre 2026 (Sauf week-end)**.....

UNIQUEMENT POUR :**TRANSPORT DE DEBRIS DE CHANTIER**.....

Antananarivo, le

QUIT N°2653561C
DU 27/07/2026
1.200.000 Ar